



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'IMPOSITION

TAXES FONCIÈRES

voitées et perçues par la commune, le département,
la région et divers organismes

2007

M THOMAS THIBAUT MICHEL
FERNAND JACQUES BERNARD

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

PROP/INDIVIS 4321 040296 C

MME FIX BRIGITTE JACQUELINE

PROP/INDIVIS 055055

DÉPARTEMENT : 910 ESSONNE

COMMUNE : 471 A ORSAY

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations
Taux 2006	21,64%	2,57%	%	8,97%	1,27%	%	8,85%	
Taux 2007	21,64%	2,23%	%	8,97%	1,27%	0,165%	8,82%	
Adresse	32 AV DES PIERROTS							
Base	2192	2192		2192	2192	2192	2192	
Cotisation	474	49		197	28	4	193	94
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations 2006	466	55		193	27	-	191	
2007	474	49		197	28	4	193	
Variation en % ②	+1,72%	-10,91%	%	+2,07%	+3,70%	%	+1,05%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
Taux 2006	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2007	%	%	%	%	%	%	%	%
Base terres non agricoles								
Base terres agricoles								
Cotisations 2006								
2007								
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%	%	%
Dégrevements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties				Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance accidents agricole		
Base « État »							X	
Base « collectivités »								

Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥

Dégrevement « Habitation principale » ⑦ ⑧

Dégrevement JA « État » ⑨

Dégrevement JA « collectivités » ⑨

Montant de votre impôt :

1021